



Réunion organisée par : Comité de l'apébel **Type de réunion :** Présentation Association apébel

Animateur : S. Premand Sperandio (SPS) **Prise du PV :** Raphaële Olivier

Participants :
Sabine Premand Sperandio (SPS) : présidence
Fanny Pilet (FP): communication et médias
Valérie Denisart (VD) : trésorerie
Elodie Meyer (EM) : responsabilité des membres
Raphaële Olivier : secrétariat
Juliane Brandt-Monnier : secrétaire générale apé-vaud

21 Auditeurs dont M. Bovard et M. Kazemi

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : Présentation de l'Association apébel aux habitants de Bourg en Lavaux **Intervenants :** Juliane Brandt-Monnier ; SPS ; Parents

20h50 : SPS ouvre la séance d'information et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
Des remerciements sont adressés à M. Michel Bovard (directeur des écoles) et M. Yves Kazemi (municipal de Bourg-en-Lavaux).

Pourquoi une Association de de parents d'élèves ?

Nous sommes dans un contexte qui évolue avec :

Compte rendu :

- ✓ Une nouvelle commune,
- ✓ Un nouveau Directeur des écoles,
- ✓ Des changements législatifs :
 - La Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO)
 - Le Plan d'Etude Romand (PER)
 - Harmos et la journée continue
- ✓ Un nouvel établissement secondaire à Puidoux,
- ✓ Des problématiques de transports scolaires,
- ✓ Une volonté des parents de s'impliquer d'avantage.

21h : Juliane Brandt-Monnier arrive et prend la parole afin de présenter l'Association Vaudoise des Parents d'élèves à laquelle apébel s'est jointe : L'apé.

L'apé agit dans le but de rassembler les forces afin de créer et d'investir pour le bien-être des enfants.

Présentation de l'association Vaud par Juliane Brandt-Monnier :

L'association existe depuis 50 ans et compte actuellement 5000 adhérents. Elle approche tout ce qui est « périscolaires » (transports, accueils parascolaires, ...) pour évoluer avec les enseignants, les autorités scolaires et politiques. Ceci dans le but d'avoir un esprit critique et constructif sur tout ce qui est législatif.

L'objectif est d'accompagner les enfants pour les aider à se construire entre la famille et l'école. Ainsi que de mettre en lien les attentes des parents et celles de la société en général. Pour exemple, les futurs employeurs des écoliers actuels.

L'apé se compose :

- ✓ D'une Assemblée générale des Délégués de l'apé-Vaud
- ✓ D'un Comité cantonal composé de 5 membres
- ✓ Du CoRep : Comité des représentants des groupes (Il fait le lien entre le comité cantonal et les groupes locaux.
- ✓ De 45 groupes locaux qui se réunissent 1 fois par mois

Cette organisation permet de faire circuler les informations entre les groupes mais aussi de façon transversale pour faire remonter les idées et questions au département et canton. Par exemple, actuellement les transports scolaires. Une charte est présente avec les objectifs de l'apé pour fédérer l'association. Elle est accessible auprès d'apébel.

L'apé est régie par une charte qui défend des valeurs telles que l'équité, le respect, l'écoute, le partenariat.

Afin d'informer chaque membre, l'apé créé un bulletin 4 fois par/an. Les moyens mis en place sont d'avoir une réflexion avec des outils tout en ayant une connaissance des lois afin d'informer et agir.

Pour cela, des commissions alimentant les commissions cantonales agissent:

- ✓ commission de gestion,
- ✓ vérification des comptes,
- ✓ du bulletin,
- ✓ conseil d'établissement,
- ✓ intégration (changement de nom en cours),
- ✓ des enfants à besoin particulier,
- ✓ parascolaire,
- ✓ post obligatoire,
- ✓ prévention santé,
- ✓ communication,

- ✓ suivi Harmos et LEO,
- ✓ « école en devenir » (approche tout ce qui touche à la pédagogie)

Les interlocuteurs de l'apé sont :

- ✓ L'Etat de Vaud (Direction enseignement obligatoire),
- ✓ Les communes,
- ✓ L'UCV (Union des Communes vaudoises),
- ✓ Les syndicats d'enseignants (SPV ou SVMS),
- ✓ L'Association des Directeurs d'Etablissement (ADESOV),
- ✓ parfois des partis politiques,
- ✓ l'HEP,
- ✓ La fondation de l'accueil des jours des enfants (FAJF),
- ✓ D'autres associations de parents,
- ✓ L'Association de Parents qui fédère les associations de parents Tessin et Romandie (FAPERT).

L'apé est apolitique.

Créée en 2004, l'apé a depuis évolué en passant par différentes étapes :

- ✓ Consultation au sujet des conseils d'établissement,
- ✓ Mise en place d'un état des lieux de l'accueil parascolaire (canton et communes),
- ✓ Création d'une charte,
- ✓ Harmos,
- ✓ Ecole continue,
- ✓ LEO,
- ✓ LPS,
- ✓ R-LEO,
- ✓ en constructions la loi sur les bourses.

Des résolutions sont votées en Assemblée générale des délégués (AGD) 1 fois par an.

Il s'y décide toutes les résolutions que décide l'AGD pour l'année suivante.

En 2013 vont être travaillés :

- ✓ la LEO,
- ✓ l'agenda sur l'enseignement des langues,
- ✓ la pédagogie spécialisée,
- ✓ la journée continue.

L'apé vit des cotisations des membres et de bénévoles. Des recherches de fonds sont engagées. (Voir le site apé www.ape-vaud.ch).

SPS reprend l'animation et présente apébel :

Pourquoi apébel ?

Cette association est née de l'envie créer :

- ✓ une plateforme parentale afin de se faire entendre et trouver des solutions,
- ✓ Faire vivre des activités pour les enfants de tous âges : apporter des

- ✓ activités/ des idées et faire vivre celles qui existent déjà,
- ✓ Etre une force de proposition pour avancer avec les évolutions de la commune et de l'école.

L'association ne peut vivre qu'au travers de ses membres. Les idées, initiatives et participations sont donc toutes les bienvenues.

A ce jour, les projets en cours sont :

- ✓ **5 Février : Assemblée constitutive** pour les nominations et choix des statuts,
- ✓ Participer à la réflexion dans la construction du nouvel établissement,
- ✓ **30 juin** : Pique-nique canadien géant sur la place d'armes,
- ✓ **Courant 1^{er} semestre** : Conférence pour les enfants de Claude Nicollier. Astronaute.

Pour d'autres activités, nous attendons les propositions des membres.

Présentation des membres du comité actuel : Sabine Premand Sperandio (présidente) ;

Fanny Pilet (communication et médias) ; Valérie Denisart (trésorière) Elodie Meyer (responsabilité des membres) ; Raphaële Olivier (secrétaire)

C'est une équipe qui démarre. Il est souhaitable qu'il y ait un tournus des représentants.

Il existe un site Internet www.apebel.ch et page Facebook. Ce n'est que le début de la mise en place et tout reste à créer.

Lors de l'Assemblée constitutive nous parlerons de :

- ✓ La nomination du comité,
- ✓ La validation des statuts (ils doivent être encore validés par le comité cantonal, détermination des cotisations (projet 40.- dont 20.- pour l'apé vaud),
- ✓ Des activités futures.

Ouverture aux questions :

Qu'est ce qui est prévu pour la convocation à l'assemblée constitutive ?

L'information peut être donnée à tous. Plus y a de membres, plus le groupe peut vivre et faire de belles choses. Merci à vous tous de transmettre l'information.

Comment sait-on si on est inscrit ?

Il y a eu des problèmes à la poste et des courriers ont été perdus.

Maintenant le problème est résolu.

Il faut relancer l'apébel en cas de silence.

Pourquoi l'apébel se constitue aujourd'hui alors que l'apé vit depuis 50 ans ?

Il n'y a jamais eu cette énergie mobilisée jusqu'à aujourd'hui et pas de demande sur Bourg-en-Lavaux. Les membres étant bénévoles les associations sont parfois difficiles à créer.

La création de Bourg-en-Lavaux rassemble 453 enfants et permet de mobiliser plus de forces.

On adhère en tant que personne ou en tant que ménage ?

En tant que ménage

Remerciements à tous les participants.

Clôture de la séance d'information

Apéritif